

Les erreurs en traduction

I. Liste des erreurs ponctuelles : niveau lexical

Omission (tenir compte du fait que ce type de faute est courant même chez les professionnels, par exemple quand deux phrases qui se suivent commencent par le même mot).

Ajouts : à noter que certains ajouts volontaires ne peuvent être considérés comme fautifs : ex. : inclure dans le texte le contenu de la note de bas de page, pour éviter celle-ci.

Contresens: (gravité relative qui dépendra du contexte : un contresens pour un mot-clé, pour un leitmotiv sera plus grave qu'un contresens pour un mot banal dans le contexte).

Faux sens: (la traduction ne dit pas le contraire du sens de l'original, mais s'en écarte plus ou moins, elle manque de précision).

Non-repérage de la juste connotation: (la connotation est liée à l'usage sociolinguistique de la langue dans le contexte local et temporel).

Non-repérage de la polysémie lexicale: (ex. un adjectif, un verbe est choisi pour ses sens multiples, voire divergents).

Non-repérage d'un registre précis : terme émoussé qui serait traduit par son sens plein, fort et premier ; ou encore méconnaissance d'un terme 'à la mode' avec glissement de sens; ou enfin registre familier au lieu de soutenu et l'inverse.

Sur-traduction lexicale : rendu analytique et non synthétique/poétique de la polysémie (par ex. traduire un terme polyvalent par deux ou trois termes, au détriment de l'impact poétique du terme unique, ou du rythme de la phrase

Erreur d'intensité dans la graduation de l'expression lexicale d'un concept (ex. traduire un terme « faible » par un terme « fort », et vice-versa).

II. Erreurs au niveau de la phrase, de l'enchaînement des phrases :

Dans la cohérence textuelle:

Faux-sens du connecteur (adverbe ; pronom, groupe pronominal ; adjectif démonstratif, ..etc, entraînant une rupture logique dans la succession des segments textuels.

Déplacement de l'accentuation du message de la phrase, entraînant une rupture logique dans la succession des segments textuels.

Dans les champs sémantiques :

Non-repérage et non-restitution du réseau lexical de termes qui se font écho et créent un champ sémantique :

a) pour évoquer des sensations, par référence aux cinq sens (réseaux visuel, olfactif, acoustique, gustatif et épidermique, qui sont parfois subliminaux)b) pour évoquer des sentiments ou des atmosphères (sacré, sainteté, noblesse, légèreté, lourdeur, angoisse, etc.)Non-repérage et non-restitution de champs sémantiques phonétiques : valeur sémantique ou poétique des phonèmes (allitérations, assonances etc.)

Dans les effets stylistiques :

au niveau du rythme :

non-repérage et non restitution du rythme par : allongement ou raccourcissement de la phrase (en diluant ou en synthétisant le message). effacement des accents prosodiques (suppression du tempo, de la cadence). omission de la succession significative des rythmes dans le texte cible)

b) au niveau du style : non-repérage et non-restitution des figures de styles et des métaphores.

Dans les registres ou niveaux de langage :

erreur dans le rendu du registre : soutenu/recherché/standard/familier/relâché/argotique

III. Erreur au niveau d'une partie du texte ou du texte dans son intégralité:

Erreur dans le rendu de la tonalité : intention de l'auteur dans la production d'un effet sur le lecteur (polémique, humour, révolte...).

Non-repérage de l'intertextualité ou de l'interculturalité: (allusions culturelles, pastiches, calques de styles...).

Le nivellement ou raboutage des écarts de la langue normative, voulus par l'auteur, et de là, la banalisation du style original de l'auteur et l'acclimatation au goût de la culture-cible.